

NON AU CONCLAVE MACRON/BAYROU OUI À L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Dans le discours de politique générale qu'il a tenu hier, tout en maintenant le cap austéritaire qui a conduit à la censure du gouvernement précédent, le Premier ministre François Bayrou a clairement annoncé qu'il n'abrogerait pas la réforme des retraites.

Il a même rendu un hommage appuyé à Madame 49-3, l'ancienne Première ministre Élisabeth Borne, qui a imposé la retraite à 64 ans par un coup de force anti-démocratique.

Une nouvelle fois, sous la présidence Macron, le gouvernement fait un bras d'honneur à l'écrasante majorité de la population, dont 90 % des salariés qui rejettent cette réforme et en exigent l'abrogation.

En lieu et place de l'abrogation, le Premier ministre a déclaré : « *Nous pouvons, j'en ai la conviction, rechercher une voie de réforme nouvelle, sans aucun totem et sans aucun tabou, pas même l'âge de la retraite, à condition qu'elle réponde à l'exigence fixée* », c'est-à-dire « *l'équilibre financier* » du système.

Il annonce dans la foulée la mise en place d'une « *délégation permanente* », composée des « *représentants de chaque organisation* » et réunie en « *conclave* » (sic !) qui, se basant sur les chiffres biaisés de la Cour des comptes, disposera de trois mois pour trouver un « *accord d'équilibre et de justice* » ! À défaut, « *la réforme actuelle continuera de s'appliquer* ».

Autant dire que ce « *conclave* » n'est donc absolument pas un lieu de négociation, mais une tentative de faire porter aux organisations syndicales la responsabilité des mesures gouvernementales prises contre les travailleurs en matière de retraite. C'est un lieu d'intégration des organisations syndicales aux rouages de l'État, afin de réaliser « *l'association capital-travail* » dont nous sommes les adversaires résolus.

Fidèle à son indépendance, la Confédération générale du travail - Force Ouvrière n'a rien à faire dans ce « *conclave* ».

À l'heure où le patronat bénéficie chaque année de 200 milliards d'euros d'aides fiscales et exonérations sociales lui permettant de verser des dividendes records, notre rôle n'est pas de nous associer à celui-ci pour aider le gouvernement à imposer sa réforme des retraites.

Au contraire, notre rôle est de tout mettre en œuvre pour gagner son abrogation.

Nantes, le 15 janvier 2025